



## LES FAITS MARQUANTS DE LA PCONUODM-6: MARDI 7 JUIN 2005

Mardi, la sixième réunion du Processus Consultatif Officiel des Nations Unies sur les Océans et le Droit de la Mer (PCONUODM-6 ou Processus Consultatif) s'est réunie de nouveau dans un Groupe de Discussion sur les pêcheries et leur contribution au développement durable. Dans la matinée, des exposés sur les développements survenus récemment ont été présentés. L'après-midi, les délégués ont abordé la question des pêches commerciales à grande échelle.

### GRUPE DE DISCUSSION SUR LES PECHERIES ET LEUR CONTRIBUTIONS AUX DEVELOPPEMENT DURABLE

**LES RECENTS DEVELOPPEMENTS: Les exposés-thèmes:** Serge Garcia, Directeur de la Division de la FAO chargée des Ressources de la Pêche, a présenté un rapport sur les résultats de la 26<sup>e</sup> session du Comité sur les Pêches (COFI) qui a traité, entre autres, du tsunami de l'océan indien, des pêcheries de petite échelle et des Zones Marines Protégées (ZMP). Il a précisé que la réunion a été suivie par une Session Ministérielle qui a adopté les déclarations sur les pêches illicites, non documentées et non réglementaires (INN) et sur la réhabilitation des pêcheries et de l'aquaculture après le tsunami. Il a signalé que le COFI a appelé à l'élaboration d'une base de données pour faciliter les mesures des Etats portuaires contre les pêches INN, et a qualifié les ZMP d'outils cruciaux de gestion des pêches. Mettant en relief le nombre accru de sujets qui sont traités par le COFI, Garcia a affirmé que la réunion a rendu compte de l'engagement et du niveau de prise de conscience des participants.

Kjartan Hoydal, Secrétaire de la Commission des Pêcheries du Nord-Est Atlantique, a présenté un rapport sur les conclusions de la quatrième réunion des Organes de Pêche Régionaux (OPR), qui, a-t-il précisé, a traité des décisions pertinentes de la 26<sup>e</sup> session du COFI, du rôle des OPR et des facteurs externes affectant les pêcheries. Il a mis en relief les différents rôles remplis par les OPR dans l'allègement de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la profitabilité de l'industrie de la pêche. Il a encouragé les OPR à promouvoir les liens entre eux-mêmes, et a présenté les pêches INN et la surcapacité, comme étant les principaux facteurs externes affectant les pêcheries. Il a souligné que le caractère incomplet des données scientifiques complique la tâche des Organisations Régionales de Gestion des Pêches (ORGP) visant à établir les cadres nécessaires à la durabilité des pêcheries.

Evelyn Meltzer, Chef de la Division des Politiques Marines, au Département canadien des Pêches et des Océans, a donné un aperçu sur la question des stocks chevauchants et les stocks de poissons grands migrateurs, dans son rapport à celle des ORGP, soulignant que le champ de compétence des ORGP pour les thonidés et les espèces assimilées, couvre l'ensemble des océans et

des mers, alors que les stocks de poissons chevauchants demeurent non réglementés dans certaines zones géographiques. Elle a fait état des différents arrangements encadrant l'apport de contributions scientifiques dans les ORGP et de l'absence d'une terminologie cohérente à travers les ORGP, concernant l'état des stocks de poissons. Elle a identifié les défis posés aux ORGP au niveau de la prise de décisions, du règlement des différends et des efforts de coopération.

**Les pêches INN:** Répondant à une question posée par le CHILI sur la collecte des données concernant les Pêches INN, Garcia a donné un aperçu sur les Systèmes de Surveillance des Navires mis en place bientôt par la FAO. La COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES THONIDES DE L'ATLANTIQUE (ICCAT) et l'INDONESIE ont réaffirmé leur engagement en faveur de la lutte contre les pêches INN, et l'ICCAT a mis en relief les mesures adoptées pour la détection et la restriction de ces activités. GREENPEACE a attiré l'attention sur son rapport concernant l'Organisation des Pêcheries du Nord-Est Atlantique, soulignant les difficultés rencontrées dans le traitement des problèmes de l'épuisement des stocks de poissons et des pêches INN.

**Les ZMP:** Réagissant à une observation faite par la COALITION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS DES PECHES (ICFA), Garcia a indiqué que les ZMP peuvent être des outils utiles pour la protection de la biodiversité et pour la gestion des pêcheries. Répondant au PROJET DE RESTAURATION DES TORTUES MARINES, il a indiqué qu'il est trop tôt pour déterminer l'impact des ZMP en haute mer sur la protection des tortues marines. L'Australie a souligné l'importance de s'assurer de la participation de toutes les parties prenantes dans les ZMP.

**L'application:** Répondant à une question posée par la FRANCE, Garcia a précisé que le cadre juridique actuel régissant la gestion des pêcheries est suffisant et, appuyé par les ETATS-UNIS, a appelé à l'application des instruments juridiques disponibles. Il a ajouté que la création d'emplois extérieurs aux pêcheries est souvent la solution pour les stocks surexploités. L'UICN a souligné que s'accorder sur des indicateurs de pêcheries durables permettrait l'obtention de meilleures évaluations de l'application de l'ASH.

**Questions Diverses:** Au sujet des questions émergentes, la NOUVELLE ZELANDE a mis l'accent sur l'éthique devant régir les pêcheries, la gestion des risques et le bien-être des animaux vivants. Le représentant de l'UICN a traité de questions portant sur l'exactitude des données scientifiques contenues dans le rapport parrainé par son organisation concernant les pêches hauturières à la traîne et leur impact sur la biodiversité des écosystèmes vulnérables des fonds marins. Hoydal a signalé que le rapport ne fait pas de distinction entre le chalutage à la traîne et les pêches en eaux profondes. L'ESPAGNE a souligné l'importance de l'utilisation de données scientifiques exactes dans les prises de décisions.



Le CANADA, appuyé par le JAPON, a souligné le rôle critique joué par la FAO dans l'alimentation du programme océanique mondial, en données scientifiques.

#### **PECHES COMMERCIALES A GRANDE ECHELLE:**

**Les exposés-thèmes:** Patrick McGuinness, Vice-président de l'ICFA, a indiqué que l'industrie de la pêche commence à réduire son impact environnemental, et a mis en relief les défis posés à la réalisation de pêcheries durables, notamment: l'absence de droits de propriété clairement définis; l'existence de pavillons de convenance; et la difficulté d'aligner les préoccupations de durabilité et celles commerciales. Pour la promotion de pêcheries durables, il a suggéré de se focaliser sur des approches fondées sur les droits des usagers, qui formaliseraient les stocks de poissons en un bien commun. McGuinness a mis en garde contre les moratoires, affirmant que ces derniers ne profiteraient qu'aux opérateurs illégaux. Il a déclaré que la bonne gouvernance dans le cadre d'un environnement réglementaire efficace, est essentielle, et a précisé qu'aucun engin de pêche n'est fondamentalement plus destructif qu'un autre. Les délégués ont ensuite regardé une simulation informatique de la pêche à la traîne dans les monts marins.

Javier Garat, Secrétaire Général de la Fédération espagnole des organisations de pêches, a présenté la position des compagnies espagnoles de grandes lignes sur la question de la contribution des pêcheries au développement durable, précisant qu'elle est partagée par les compagnies de l'UE. Il a souligné que le secteur des pêches responsables requiert: une protection juridique et la stabilité, l'implication de l'industrie de la pêche dans les processus décisionnels pertinents, et la création ou l'élargissement des ORGP de manière à couvrir l'ensemble des régions de pêche. Garat a mis en relief la position inégale des industries responsables dans la concurrence sur le marché avec les compagnies pratiquant les pêches INN, et a suggéré d'utiliser des mesures commerciales contre les produits des pêches illicites. Il a préféré plutôt des mesures restrictives des activités de pêche, applicables au cas par cas et zone par zone, que des changements législatifs drastiques tels que des moratoires. Garat a attiré l'attention sur le Code européen régissant les Pratiques de Pêches Durables et Responsables qui offre à l'industrie de la pêche la possibilité d'appliquer volontairement des pratiques durables en plus des exigences légales.

Matthew Gianni, consultant international en matière de pêche, a signalé que la majorité des "seamounts" se trouvent dans des zones situées à l'extérieur de la juridiction nationale et que les pêches hauturières sont non réglementées dans la majorité des océans. Il a appelé à l'interdiction de la pêche à la traîne en haute mer, dans les zones qui ne sont pas encore couvertes par les ORGP, à titre de mesure provisoire, en attendant l'établissement d'ORGP et la mise en application de régimes efficaces. S'agissant des pêches INN, il a encouragé l'adoption de régulations régissant le transbordement en mer et a signalé que bon nombre de compagnies basées dans des pays engagés dans la lutte contre les pêches INN, opèrent des navires battant pavillons de convenance.

**Les données concernant les pêcheries hauturières:** Le représentant de l'UNIVERSITE DE YORK a posé la question de savoir si les statistiques de la FAO donnaient une image exacte des pêches en haute mer. L'ESPAGNE a fait observer que la collecte des données peut être entreprise en l'absence d'ORGP.

**La pêche à la traîne en haute mer:** PALAU a posé la question de savoir si les appareils de la pêche à la traîne viennent en contact avec les "seamounts". L'ICFA a confirmé la possibilité de contact avec le fond de la mer, et a déclaré que les "seamounts" de la Nouvelle Zélande sont fermés à la pêche pour permettre la conduite de recherches scientifiques. L'INSTITUT POUR LA CONSERVATION DE LA BIOLOGIE MARINE a souligné que la preuve scientifique est claire quant aux effets destructifs de la pêche à la traîne en haute mer.

#### **Les Moratoires en tant qu'outils de gestion des pêcheries:**

La RUSSIE a apporté son appui au point de vue de McGuinness sur l'efficacité des moratoires, tandis que SAVE THE LEATHER-BACK COALITION a souligné qu'un moratoire sur la pêche à la traîne en haute mer doit être mis en place comme mesure intérimaire. Le RESEAU INSULAIRE POUR LA RESTAURATION DES TORTUES MARINES a proposé un compromis consistant à

fixer des limites pour les prises accidentelles et à n'imposer des moratoires que lorsque ces limites sont atteintes. Le PROJET DE RESTAURATION DES TORTUES MARINES a réitéré son appel à un moratoire sur les longues lignes.

Le JAPON a déclaré que cette réunion ne devrait pas aborder la question des moratoires. Le CANADA et l'ISLANDE ont attiré l'attention sur la distinction entre des moratoires imposés par des organes nationaux ou régionaux et un moratoire auquel appellerait l'Assemblée Générale.

**Les questions touchant à l'emploi:** La FEDERATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS DU SECTEUR DES TRANSPORTS (ITF) s'est enquis des conditions de travail des équipages des navires de pêches, affirmant que le non respect des droits sociaux n'est pas limité aux seuls navires battant des pavillons de convenance. McGuinness a reconnu la nécessité pour l'industrie de la pêche de traiter les questions touchant à l'emploi, mais Garat a rejeté l'accusation de l'existence de mauvaises conditions de travail sur les navires de pêche européens.

**Les mesures de conservation:** Le représentant de HUMANE SOCIETY INTERNATIONAL a encouragé les délégués à ne pas réfléchir en terme d'espèces ciblées et d'espèces non ciblées, affirmant que toutes nécessitent une protection. Le CHILI a mis l'accent sur l'obligation des Etats à veiller à la conservation des ressources halieutiques des ZEE et de haute mer. Répondant à une question posée par le représentant de l'UNIVERSITE DE YORK, McGuinness a déclaré que l'empreinte de l'industrie de la pêche peut être minorée en procédant à un choix approprié des lieux des activités de pêche. Le CANADA a fait remarquer que certaines pratiques sont potentiellement destructives, et a recommandé de se focaliser sur la protection des zones vulnérables.

**Les Pêches INN:** Pour la lutte des Pêches INN, le délégué des ETATS-UNIS a suggéré de réduire les subventions qui donnent lieu à la surexploitation, de contrôler la surcapacité, de promouvoir un plafonnement pour les prises de thonidés et d'établir des systèmes de surveillance des navires, plus efficaces. Le PEROU a souligné la nécessité de renforcer les contrôles des Etats portuaires. L'ITF a appelé à une clarification du lien authentique. Le CANADA a appelé au traitement de la question des mesures d'encouragement et de découragement des pêches INN. Pour l'évitement du blanchiment des prises INN, la CE a souligné l'importance de la mise en réseau des ORGP et la nécessité pour la communauté internationale de s'accorder sur des codes douaniers applicables aux produits de la pêche.

**Les ORGP:** La CE a mis en exergue un fonctionnement intérimaire des ORGP, fondé sur des arrangements volontaires avant l'entrée en vigueur de leurs instruments constitutifs. Gianni a souligné que l'imposition de saisons de fermeture et les mesures similaires ne sont pas forcément prises dans le cadre des ORGP.

#### **DANS LES COULOIRS**

Ponctuées par des exposés, les discussions se sont animées aujourd'hui, alimentant la réflexion, les délégués affinant leurs suggestions qui serviront de plate-forme pour les négociations, vendredi. Tous les participants ont dit avoir apprécié les contributions importantes apportées par l'industrie et les ONG, certains ont qualifié les exposés de "déséquilibrés," mais d'autres les ont décrits comme étant "stimulants et intéressants."

Les débats sur la pêche à la traîne en haute mer, ont été polarisés, nombre de participants soutenant qu'un moratoire serait préjudiciable pour les pêches durables, et d'autres mettant en garde contre les dommages irréparables causés par cette technique de pêche. Ainsi, les débats ont souligné les difficultés rencontrées dans les efforts visant à établir un équilibre entre les préoccupations commerciales et celles environnementales. Le rôle des organisations régionales de gestion des pêcheries (ORGP) a été également un thème récurrent. Certains se sont focalisés sur la nécessité d'améliorer la transparence et l'efficacité du fonctionnement des ORGP, et d'autres ont préféré une extension de leurs responsabilités. Ces questions referont probablement surface dans les jours à venir, compte tenu du fait que davantage de panélistes doivent être encore entendus. Le déroulement de la réunion ayant pris un certain retard, les délégués risquent d'avoir à travailler jusqu'à minuit, vendredi.